



Au fil des derniers mois, nous constatons la multiplication des mobilisations public/privé dans le secteur social et médico-social.

Ces mobilisations sont très nombreuses dans le champ de la protection de l'enfance : agent-es des conseils départementaux, des services décentralisés de l'ASE se mobilisent et exigent que des décisions soient prises à tous les niveaux.

Le gouvernement ne peut plus nier cette réalité, à l'instar du rapport rendu par la commission des lois en avril dernier.

Le constat, nous, nous l'avions fait depuis des années et malheureusement les décisions ne vont pas dans le sens de l'intérêt des enfants et des professionnel·les.

Partout, la perte de sens, le fait d'être submergé·es, d'être soumis·es à des critères de rentabilité, à un management pesant et souvent maltraitant, ~~reste~~ la réalité, et ce au détriment des enfants et de leurs familles.

POUR
L'ENFANCE, LES FAMILLES,
LES PERSONNES ACCOMPAGNEES

ENSEMBLE, REVENDIQUONS
L'URGENCE D'AMELIORER
NOS CONDITIONS DE TRAVAIL,
LES CONDITIONS D'ACCUEIL
ET D'ACCOMPAGNEMENT.

POUR FAIRE ENTENDRE L'URGENCE ET QUE DES MOYENS SOIENT ALLOUES, NOUS APPELONS TOU-TES LES PROFESSIONNEL·LES À SE MOBILISER ET A REJOINDRE LES ACTIONS ORGANISEES LE 19 JUIN.

Ensemble, exigeons :

- l'allègement de nos tâches, la protection de l'enfance restant la priorité ;
- Une loi de plein emploi juste et équitable ;
- Le remplacement massif et pérenne des postes vacants ;
- La création de postes de terrain afin de répondre aux besoins des personnes et des familles et de remplir nos missions de service public de manière correcte ;
- l'attractivité des postes (augmentation salariale, baisse des tâches...).

DTAS D'ALENÇON
86, RUE SAINT BLAISE
11 H 00

